

Suisse : deux immeubles à Villars-sur-Glâne (FR) : architectes A. Décoppet, L. Veuve et F. Aubry

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **33 (1961)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisse

Deux immeubles à Villars-sur-Glâne (FR)

Procédé Igeco S.A.

Licence Larsen & Nielsen

Architectes A. Décoppet, L. Veuve et F. Aubry.

8

Description sommaire du système

Murs de refend et pignons porteurs préfabriqués.

Dalles alvéolées préfabriquées.

Façades portantes et non portantes en éléments sandwichs finis double face en usine.

Façade est constituant un mur-rideau à ossature bois et revêtement éternit.

Murs de partition portants et non portants en éléments pleins finis double face en usine.

Poids maximum d'un élément 3700 kg.

Parements bruts de décoffrage, polis pour les murs sandwichs.

Revêtements intérieurs Faserite, partiellement en émail synthétique (locaux humides).

Joints tresse de verre et Néoprène.

Escaliers préfabriqués.

Installations sanitaires entièrement noyées dans les éléments.

Chauffage à air chaud système Ciatherme.

Importance de la réalisation

Nombre de logements: 32.

Surface totale de planchers: $2 \times 1378 \text{ m}^2$.

Cube construit: $10\,620 \text{ m}^3$, dont 1910 m^3 en exécution traditionnelle (sous-sol).

Voici quelques éléments de la réponse donnée par les architectes:

Comment la décision d'appliquer le procédé a-t-elle été prise ?

Par décision de l'autorité?	Non.
Par décision du maître de l'ouvrage?	Oui.
Celui-ci est-il lié au responsable du procédé?	Oui, en partie.
Par suite de votre intervention?	Un peu.
Par suite d'un appel d'offres public?	Non.
Par suite d'un appel d'offres restreint?	Non.

Le projet

Avez-vous appliqué une normalisation?	Oui.
Laquelle?	Adaptée au système.
Avez-vous proposé une modification de la normalisation admise?	—
Avez-vous appliqué un module de dimensions?	Oui.
Lequel?	183 cm.
Quelle a été la durée de l'établissement du projet?	Deux ans.
Le temps suffisant vous a-t-il été laissé?	Oui, par la force des choses (usine à construire)...
La commande vous était-elle assurée lors de l'étude du projet?	Oui.
Comment avez-vous été indemnisé de votre collaboration?	
a) par vos seuls honoraires?	Oui, selon tarif SIA.
b) par une indemnité globale?	Non.
c) par une royauté sur l'application du procédé?	Non.
d) par un salaire?	Non.
e) sous quelle autre forme?	IGECO envisage d'acquiescer... un jour un droit sur nos études.

L'adjudication

L'application du procédé était-elle décidée dès le début du projet?	Oui.
Quelles furent les difficultés à vaincre pour emporter la décision du maître de l'ouvrage? de l'établissement de crédit?	Peu de grandes, mais une foule de petites.
Le fabricant fut-il chargé du montage?	Non.
Ou responsable du montage?	Oui.

L'exécution

Quelles difficultés spéciales avez-vous rencontrées, quelles observations avez-vous faites en cours de la fabrication	Qualité de fini discutable — sur le plan suisse.
du transport	Routes insuffisantes et trajet trop long (60 km.).

du montage N° 1 = *inexpérience compensée par beaucoup d'application.*

du jointoyage

des finitions *Trop de retouches encore...*

des échafaudages extérieurs furent-ils nécessaires?

Oui.

Une rame de tubulaires déplaçable, les nacelles n'étant pas autorisées (sottise administrative).

Avez-vous rencontré une résistance de la part de l'entrepreneur?

Non.

Avez-vous rencontré une résistance de la part des ouvriers?

Non, au contraire.

Heures en usine et heures de montage par rapport au traditionnel

Fabrication en usine = 30 jours env.

L'importance de la réalisation a-t-elle permis d'amortir toutes les études

Non (150 logements au moins).

les prototypes

Non.

l'équipement

Non.

Sinon quelle devrait-elle être?

150 à 200 logements.

Lausanne, le 4 août 1960.

9

Durée de construction

Quelle fut la saison du montage?

N° 1 = automne 1959. N° 2 = printemps 1960.

Concerne N° 2 =

Quelle fut la durée moyenne du montage de 1 m³ de construction?

19 jours ouvrables pour 4355 m³, soit 2' 45" au m³.

Quelle fut la durée moyenne des finitions pour 1 m³ de construction?

56 jours ouvrables pour 4355 m³, soit 8' 15" au m³.

Quelle fut la durée totale de l'érection?

75 jours ouvrables de 10 heures. Habitable; finitions des services et des entrées à faire; N° 1 = 90 jours env.; gain = 15 jours env.

Quelle aurait été la durée de construction en traditionnel?

180 jours pour 4355 m³. Habitable; finitions des services et des entrées à faire; N° 1 = 90 jours env.; gain = 15 jours env.

Le gain de temps s'est-il concrétisé financièrement? *Oui, mais indéterminable ce jour.*

Comportement après coup

(Les réponses à cette partie du questionnaire sont basées sur le comportement après un hiver.)

Comportement statique (fissures, etc.) *Néant.*

Comportement thermique (condensation, etc.) *Néant.*

Comportement des joints (infiltration, etc.) *Néant.*

Des travaux supplémentaires durent-ils être ordonnés pour remédier à des défauts? *Retouches habituelles.*

Par qui furent-ils payés?

Selon normes SIA.

Résultat financier

Coût par rapport au traditionnel

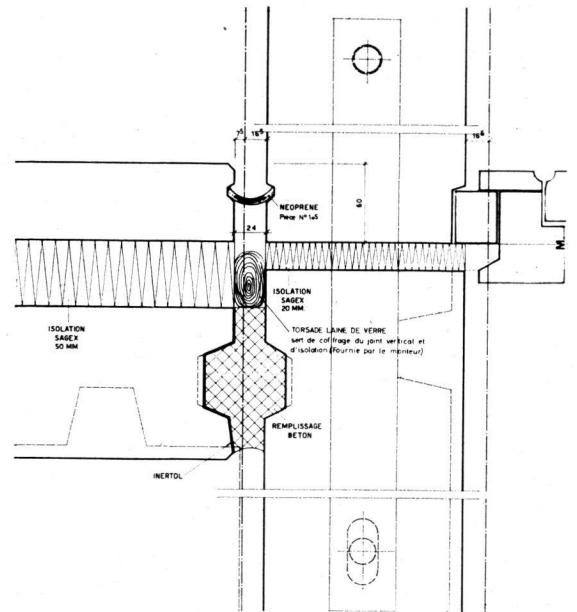
Concerne N° 2 (hausse) = 107 fr. à 108 fr. le m³, donc égal (1/1).

5 Angle entre façade, ►
mur intérieur et mur
balcon 1:5.

Ces détails sont pro-
tégés par une licence
exclusive de Larsen
et Nielsen.

14 Joint vertical fa-
çade 1:5.

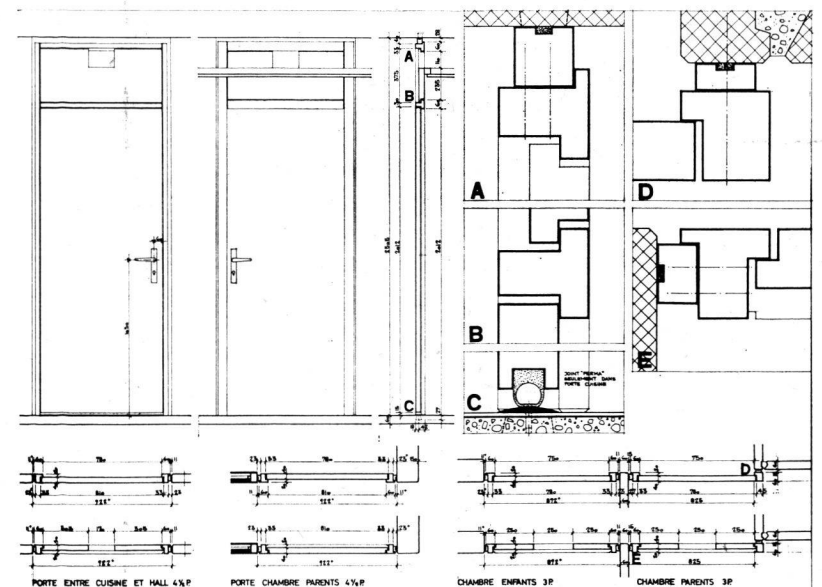
3 Joint horizontal fa-
çade 1:5.



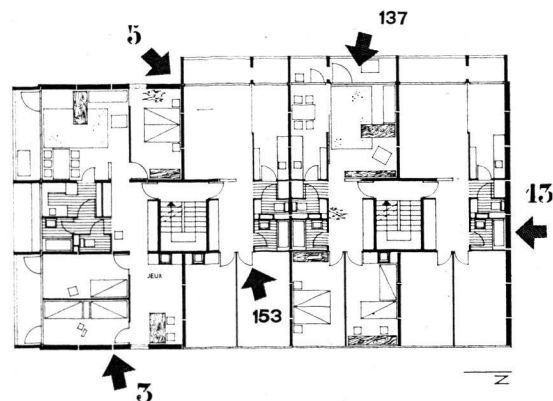
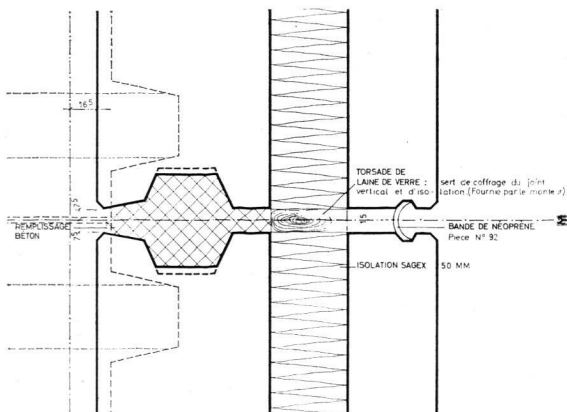
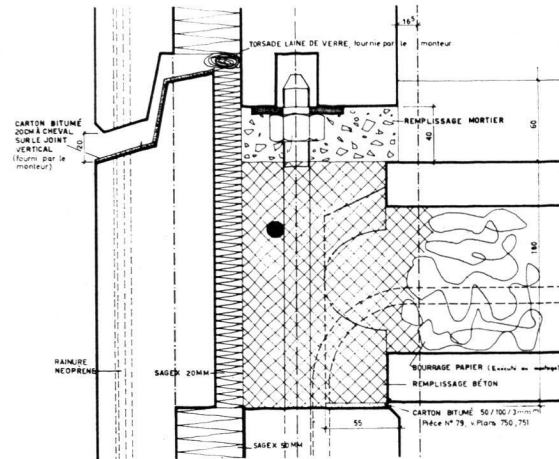
Immeuble préfabriqué « Le Stand », à Fribourg

A. Décoppet, L. Veuve, F. Aubry, architectes EPUL-SIA

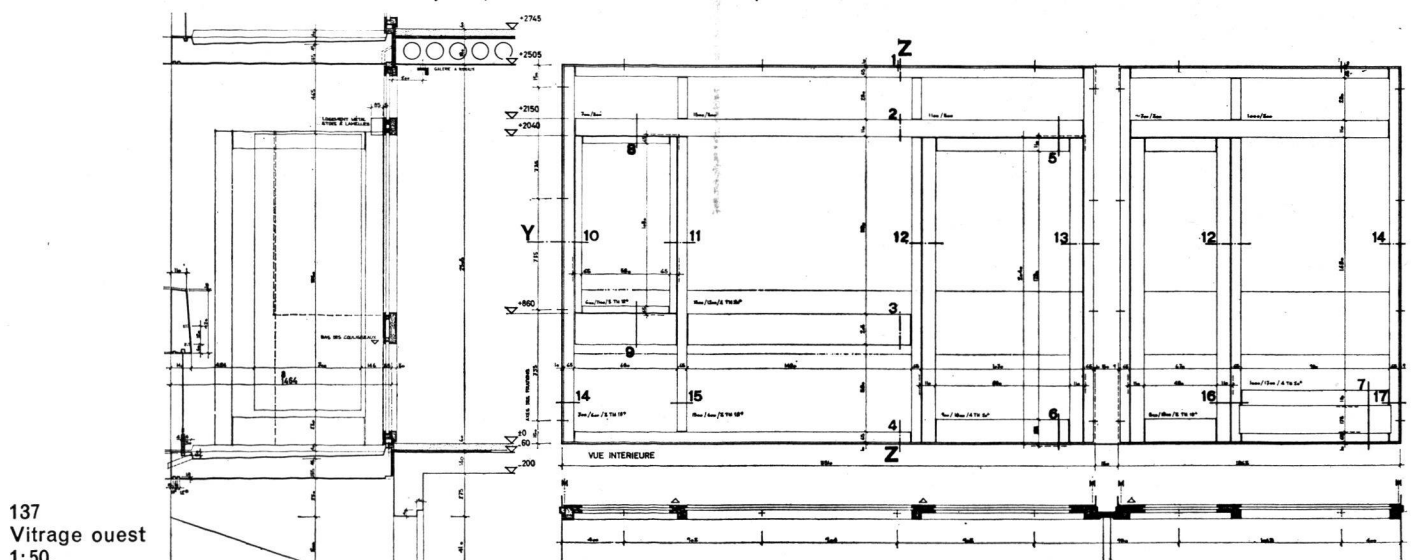
J. Miéville, collaborateur - Préfabrication IGECO S. A., Etoy (Vaud)



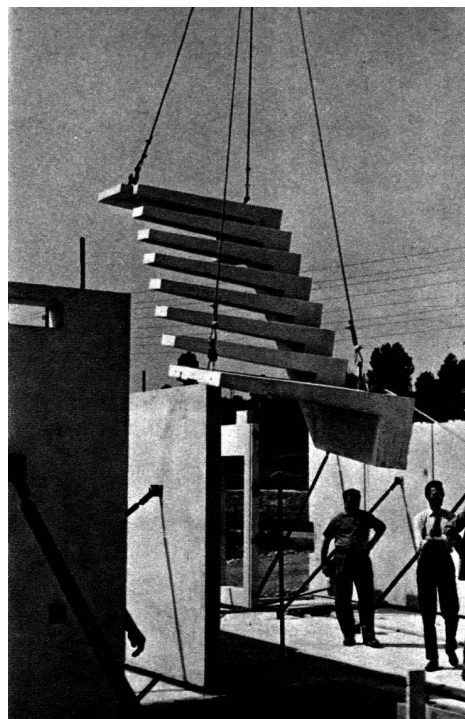
153 Détail des portes intérieures 1:50.



Etage courant 1:400 (Voir «Habitation N° 7/1960).



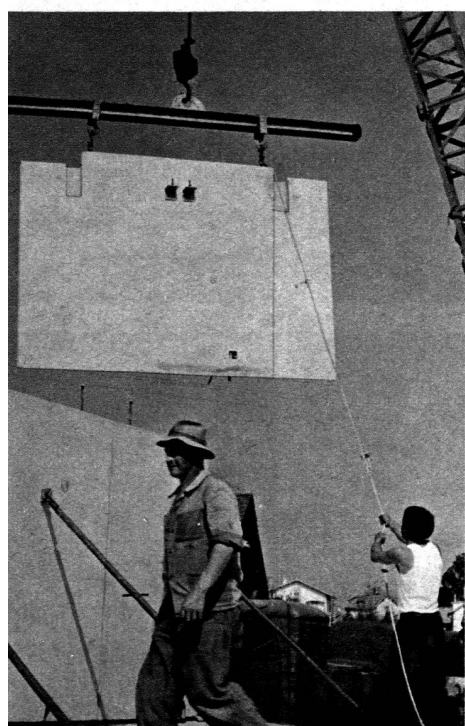
137
Vitrage ouest
1:50.



1



2



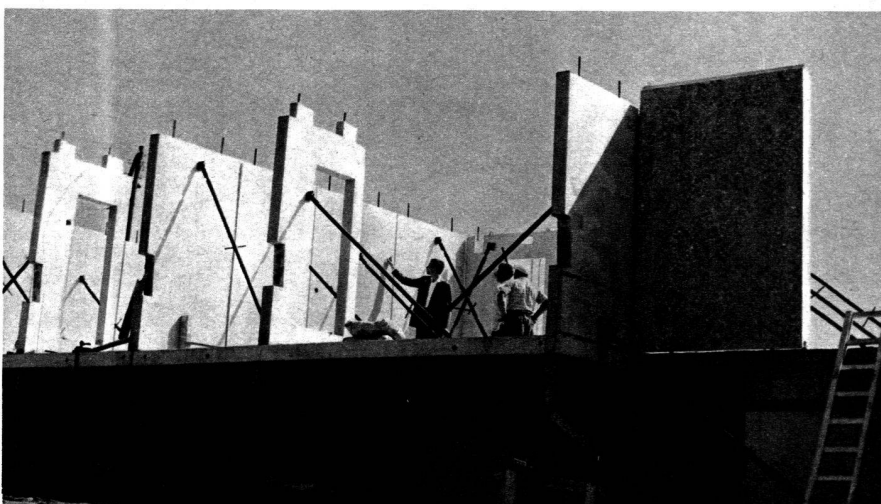
3



4

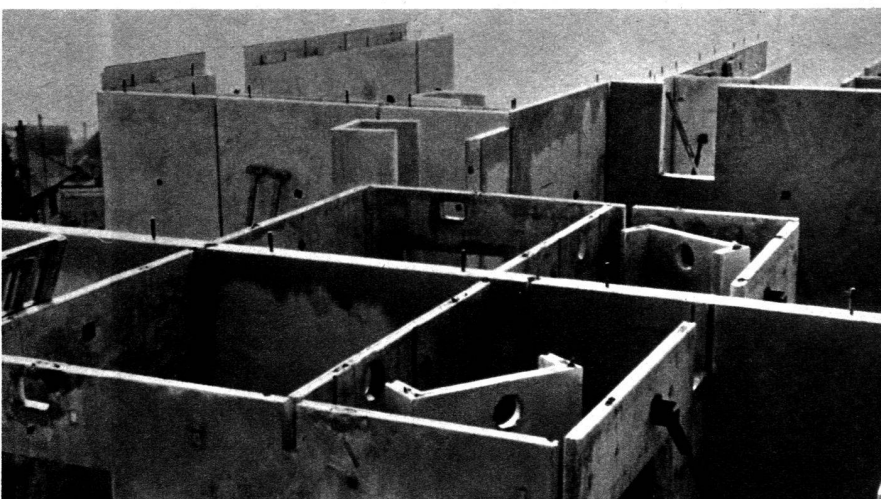


5



6

1 Volée d'escalier d'une seule pièce. 2 Joint horizontal. 3 Montage.
4 Façade sans menuiserie. 5 Pose de la volée d'escalier. 6, 7 Refends
en place.



7



1



2

1 Les immeubles achevés. 2 Entreposage des éléments en usine.
3 Etapes successives du chantier; à droite : montage d'un élément.



3

